

Une formation ...une qualification

Les établissements et dispositifs présentés sont ceux proposant un enseignement général, technologique, professionnel ou pré-professionnel de niveau post 3e.

I - Lycées avec dispositif ULIS et EREA : voir carte ci-contre

II - Établissements médico-sociaux :

Adresse	SIFPRO en IME	Coordonnées	Ateliers pré-professionnels
Bourg-la-Reine 92340 36 rue du Col Candelot	EMPRO DE BOURG-LA-REINE	01 46 60 33 83 www.apeisud92.org	Espaces verts, Blanchisserie, Couture
Clamart 92140 12 rue P. Brossolette	LE FIL DE SOI	01 46 42 02 61 www.pbrds.asso.fr	Espaces verts, Entretien des locaux, Blanchisserie
Colombes 92700 88 rue Maréchal Joffre	LA DAUPHINELLE	01 47 82 35 73 www.apei-bs.asso.fr	Horticulture, Menuiserie, Enseignement ménager, Secrétariat-bureautique, Cuisine
Nanterre 92000 4 bd Honoré de Balzac	BALZAC	01 47 21 08 26	Entretien bâtiments de collectivité, Blanchisserie, Entretien ménager, Espaces verts, Couture
Neuilly s/ Seine 92200 11 rue des poissonniers	LE PHARE	01 55 62 18 70 www.apeilamaisonduphare.fr	Restauration, Blanchisserie, Espaces verts, Entretien des locaux, Conditionnement
Saint Cloud 92210 32 avenue D. Le Camus	LEONCE MALECOT	01 47 71 15 21 www.association-papillons-blancs.com	Conditionnement, Rénovation de meubles, Espaces verts, Cuisine, Restauration, Informatique
Sèvres 92310 10-12 rue G. Guillaumet	LES PEULIERS	01 46 26 93 00 www.adapei92.org	Espaces verts, Hygiène, Alimentation, Services, Floriculture, Blanchisserie, Magasin-reprographie
Ville d'Avray 92410 36 avenue Thierry	LA VILLA D'AVRAY	01 41 15 94 60 www.apeiscva.org	Secrétariat, Espaces verts, Cuisine

Adresse	Etab. déficience auditive	Coordonnées	Diplômes (séries, spécialités) et ateliers pré-professionnels - Voir glossaire page 6
Asnières 92600 35 rue de Nanterre	INSTITUT G. BAGUER	01 46 88 02 10 www.baguer.fr	CAP : ATMFC, Pâtisserie, Peintre appl. revêtements, PROE, Bac pro MELEC
Bourg-la-Reine 92340 5 rue Ravon	INSTITUT DES JEUNES SOURDS	01 41 87 01 60 www.ijs92.com	CAP : Petite enfance, APR ; Préparation concours ATSEM Bacs pro : Technicien d'études bât. option B : assist. en architecture, ASSP, GA ; Prépa concours écoles aux. puériculture et aide-soignant ; formations pré-prof.
Saint-Cloud 92210 10 rue Pasteur	LES RESONANCES	01 46 02 83 42 www.entraideuniversitaire.asso.fr	Cuisine, Restauration, Peinture, Espaces verts, Mécanique

ALTERNANCE ET HANDICAP :

* **Contrat d'apprentissage aménagé** : La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé permet de bénéficier d'aménagements lors de la conclusion d'un contrat d'apprentissage : pas de limite d'âge maximale et durée du contrat pouvant être portée à 4 ans.

* **Contrat de professionnalisation** : de droit commun

LA RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) :

La RQTH peut être attribuée aux personnes reconnues en situation de handicap à partir de 16 ans (ou de 15 ans si elles sont en apprentissage).

Elle permet une orientation vers :

- un centre de pré-orientation ;
- un centre de rééducation professionnelle (CRP) ;
- le travail en milieu ordinaire dont les entreprises adaptées (EA) ;
- le travail en milieu protégé (ESAT).

La liste des ITEP et de leurs activités professionnelles est consultable sur le site académique.

Sources : Académie de Versailles, Agence Régionale de Santé - septembre 2018

Les ULIS PRO et EREA du 92



Dispositif académique

L'académie de Versailles a mis en place depuis 2014 un dispositif d'insertion professionnelle visant à faciliter l'accès à un premier emploi.

Pour plus d'informations :

Chargé de mission académique pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr

Académie de Versailles

www.ac-versailles.fr

www.jeune-handi-ecole-emploi.ac-versailles.fr

Les acteurs de l'insertion professionnelle

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

www.hauts-de-seine.fr/solidarites/handicap-et-autonomie/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph

Le service public de l'emploi

1 - Pôle Emploi des Hauts-de-Seine : www.pole-emploi.fr/annuaire

2 - Cap emploi des Hauts-de-Seine : www.capemploi.com

3 - Les missions locales : <http://annuaire.arml-idf.org/>

Seuls les sièges des missions locales sont mentionnés ci-dessous :

Ville	Nom	Coordonnées (tel, site web)
Antony 92160 42 avenue Aristide Briand	ML d'Antony	01 55 59 44 90 www.mdee-hautsdebievre.fr
Asnières-sur-Seine 92600 250 rue du Ménil	ML d'Asnières-sur-Seine	01 47 92 73 20 www.mlansieresvilleneuve.com
Bagneux 92220 1-3 allée Parc-de-Garlande	ML de Bagneux	01 46 56 78 79 www.missionlocale-archimede.fr
Boulogne-Billancourt 92100 20 rue d'Issy	ML Seine Ouest Entreprise et Emploi	01 55 95 04 07 www.mlriverdeseine.com
Châtillon 92320 33 avenue de Paris	ML Châtillon-Montrouge	01 47 46 15 99 www.mlchatillon.fr
Clichy 92110 67 rue Martre	ML de Clichy	01 47 15 95 60 http://mlclichy.org/wp
Colombes 92700 63 rue Gabriel Péri	ML de Colombes	01 56 83 84 10
Courbevoie 92400 31 avenue Marceau	ML de Rives de Seine	01 47 89 23 85
Gennevilliers 92230 5 rue des Chevrins	ML de Gennevilliers	01 41 21 40 20
Nanterre 92000 6-8 avenue Vladimir Ilitch	MILONA ML de Nanterre - RML 92	01 47 29 07 77 www.mefnanterre.fr
Rueil-Malmaison 92500 128 rue Danton	ML de Rueil-Malmaison	01 57 61 45 80 www.maison-emploi-rueil.fr

Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

AGEFIPH : www.agefiph.fr

FIPHP : www.fiphfp.fr

MDPH

Lieu unique de service public visant à accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes handicapées. Après une évaluation des besoins de la personne réalisée par une équipe pluridisciplinaire, un plan de compensation du handicap est mis en place. Il peut contenir des propositions des aides et prestations, des orientations en établissements ou services, des préconisations en matière d'insertion professionnelle.

Pôle Emploi

Pôle emploi accueille les personnes en situation de handicap dans ses 150 sites ouverts au public en Ile-de-France. Toute l'Offre de Service physique en agence ou en accès numérique leur est accessible.

Cap emploi

Le réseau national des Cap emploi compte une centaine de structures dont 8 en Ile-de-France et sont des conseillers, présents dans chaque département, apportent un service de proximité et un accompagnement spécialisé aux employeurs et aux personnes handicapées pour toutes les questions liées au parcours vers l'emploi, au recrutement et au maintien dans l'emploi.

Missions locales

Les Missions locales offrent un service d'orientation et d'accompagnement des jeunes vers une formation ou dans la construction d'un projet professionnel en tenant compte des difficultés qu'ils peuvent rencontrer en matière de santé, de mobilité et/ou de logement afin de faciliter leur autonomie vers une insertion professionnelle.

AGEFIPH

Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

L'Agefiph est collecteur pour l'État et gestionnaire paritaire des contributions des employeurs au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Elle a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées par différentes aides accordées aux employeurs et/ou aux personnes.

FIPHP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Le Fiphfp est collecteur pour l'État et gestionnaire paritaire des contributions des employeurs publics au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Il a pour vocation de favoriser le recrutement des personnes handicapées dans les trois fonctions publiques et d'aider à leur maintien dans l'emploi par différentes aides accordées aux employeurs et/ou aux personnes.

repères

La Convention Atouts pour tous

Atouts pour tous est un réseau partenarial regroupant institutions, entreprises et service public de l'emploi, qui œuvre pour l'information et l'insertion des jeunes de 16 à 30 ans en situation de handicap en Ile-de-France (convention régionale signée en novembre 2015). Les acteurs opérationnels de cette convention:

- Des chargés de mission académiques de l'Éducation Nationale et des conseillers d'insertion départementaux de l'Agence Régionale de Santé;
 - Des chargés de mission handicap au sein des universités;
 - Des conseillers Cap emploi et Missions Locales;
 - Des référents handicap au sein des entreprises;
- se coordonnent pour soutenir les jeunes en situation de handicap dans leur parcours d'études et d'accès à l'emploi: conseils, orientation, aide matérielle, mise en relation avec l'entreprise (parrainage, stage, alternance, 1^{er} emploi).

Les entreprises signataires de la Convention

	ACCOR INVEST	miph@accorinvest.com
	AIRBUS Defence and Space SAS	emploi.handicap@airbus.com
	ALTRAN Technologies	mission.handicap@altran.com
	BNP PARIBAS	missionhandicap@bnpparibas.com
	CAPGEMINI France SAS	missionhandicap.fr@capgemini.com
	DASSAULT SYSTEMES	people.handicap@3ds.com
	EDF	missionhandicap@edf.fr
	HANDIEM	contact@handiem.org
	MANPOWER France SAS	amih@manpower.fr
	ORANGE	missiondrh.handicap@orange.com
	SAFRAN	safran.career-inspiration.com/app/home
	SIAAP	mission.rse@siaap.fr
	SNCF	handicap&emploi@sncf.fr
	SOPRA-STERIA	mission.handicap@soprasteria.com
	THALES SA	mission.insertion@thalesgroup.com
	UNEA	info@unea.fr

Pour en savoir plus: www.prithdf.org/actualites/convention-insertion-professionnelle-jeunes-handicapes

Les actions de la Convention

- ➔ Accompagnement socio-professionnel des jeunes par la coordination des acteurs opérationnels de la convention;
- ➔ Accompagnement vers l'insertion professionnelle en milieu protégé ou ordinaire;
- ➔ Parrainage des lycéens et étudiants par des salariés visant à transmettre les codes de l'entreprise;
- ➔ Fonds d'intervention pour aider les jeunes à faire face à une situation d'urgence compromettant la continuité d'études (sollicitable par les professionnels de l'accompagnement de structures partenaires de la Convention);
- ➔ Passerelles d'accès à l'apprentissage, stages de découverte des métiers, périodes de mise en situation en milieu professionnel;
- ➔ Rencontres pour l'information des jeunes et de leurs familles: présentation des actions et des métiers des entreprises.

Les services médico-sociaux

En étroite collaboration avec les établissements médico-sociaux, les services médico-sociaux ont pour mission d'apporter un accompagnement et une prise en charge à certains publics, notamment ceux en situation de handicap. Ils sont placés sous la tutelle des ARS (Agences Régionales de Santé).

SESSAD et SESSAD PRO (Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile): Ils apportent aux familles conseils et accompagnement et favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.

SAVS (Services d'accompagnement à la Vie Sociale): Ils ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

liste non exhaustive

Les structures du milieu protégé: les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Les Établissements et services d'aide par le travail appartiennent au secteur médico-social et sont sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé. Ils accueillent les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler en entreprise ordinaire ou adaptée.

Annuaire des ESAT:
<http://www.prithdf.org/mediatheque>
thématique Accès à l'emploi

Les Centres de rééducation professionnelle (CRP)

Les centres de rééducation professionnelle appartiennent au secteur médico-social et sont sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé. Ils proposent des stages de rééducation professionnelle permettant aux personnes handicapées de suivre une formation qualifiante ou une réorientation.

L'attestation de compétences

Elle est délivrée aux élèves en situation de handicap en formation:

- au lycée professionnel (cursus en classe ordinaire ou avec l'appui d'une ULIS)
- en établissement spécialisé (SIFPro, ITEP...)

ne pouvant accéder à une qualification reconnue de niveau V.

Cette attestation a pour finalité de faire connaître le parcours qualifiant de l'élève handicapé aux employeurs et ainsi faciliter son accès à l'emploi. Elle pourra lui permettre d'accéder à la totalité du diplôme (CAP) par la V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience).

L'attestation de compétences existe dans de nombreux domaines professionnels et sa délivrance se généralise dans les trois académies franciliennes.

À consulter:

Organismes associatifs:

> **UNEA (Union nationale des entreprises adaptées):**
www.unea.fr

Annuaire des EA: www.prithdf.org/mediatheque
thématique Accès à l'emploi

> **Réseau GESAT (EA/ESAT):**
www.reseau-gesat.com/Gesat

> **FAGERH (Fédération des centres de rééducation professionnelle):** www.fagerh.fr

Site de l'ONISEP Ile-de-France:

www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Dossier Handicap

➔ **Le travail en milieu protégé et adapté:**
Dossier Handicap - Rubrique « Vers l'emploi »

Vos contacts

Inspectrice Conseillère technique
ASH Académie de Versailles

handicap.eleve@ac-versailles.fr

Chargé de mission académique
pour l'insertion professionnelle des jeunes
en situation de handicap

jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr

Académie de Versailles

www.ac-versailles.fr

www.jeune-handi-ecole-emploi.ac-versailles.fr

Ministère de l'éducation nationale
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Publication des académies de Paris, Créteil, Versailles réalisée avec le soutien de la Directe Ile-de-France (PRITH) dans le cadre de la convention Atouts pour tous d'insertion professionnelle des jeunes handicapés

Conception éditoriale: Partenaires de la convention Atouts pour tous, dont: Onisep Ile-de-France (conception, réalisation maquette PAO, secrétariat de rédaction) - Services ASH des académies de Paris, Créteil, Versailles - Directe Ile-de-France - Agence Régionale de Santé - Crédits photos: © studiofotopro/Fotolia - Kadmy/Fotolia - katy_B9/Fotolia - Syda Productions/Fotolia - Petinova/Fotolia - septembre 2018

Impression: Copiver

Jeunes en situation de handicap

formation et insertion professionnelles

